



## Certificat Vétérinaire d'aptitude à la pratique de la natation assistée en piscine et du tapis de course canin

Certificat vétérinaire obligatoire pour l'accès aux activités dans notre centre

<u>Renseignements propriétaire :</u>	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
E-mail :	

<u>Renseignements chien :</u>		
Nom :		Race :
Sexe :		Date de naissance :
Identification :		

Renseignements vétérinaires (À compléter et signer par le vétérinaire)			
Renseignements médicaux / commentaires éventuels / précautions à respecter :			
Date et nature de la chirurgie (si besoin)			
Traitement actuel :			
Prescription recommandée :	1 séance / semaine	2 séances / semaine	1 séance / 15 jours
Temps d'exercice :	10 à 20 minutes	20 à 30 minutes	5 à 10 minutes
En fonction de l'examen clinique de ce jour et sous réserve des recommandations ci-dessus, ce chien ne présente pas de contre-indication à la pratique de la natation assistée en piscine, ou du tapis de course canin.			
<b>Cachet et Signature du vétérinaire :</b>		<b>Date :</b>	

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PISCINE

Une séance individuelle dure en moyenne 30 à 45min (temps de préparation de l'animal et séchage inclus), le temps passé dans l'eau est adapté à l'animal et nous prenons toujours le temps de l'acclimater en douceur. Déroulement d'une séance :

- Douche de rinçage et mise en place du gilet de sauvetage.
- Entrée dans le bassin, mise en confiance du chien dans l'eau.
- Séance de travail avec alternance de nage et de repos (sans dépasser le temps de nage recommandé par le vétérinaire).
- Fin de la séance, sortie du bassin, retrait du gilet, séchage et papouillage du chien.

### ATTENTION

N'importe qu'elle forme de sport canin doit être précédée d'un accord vétérinaire, afin d'éliminer les conditions qui contre-indiquent à sa pratique (pathologie cardiaque, épilepsie, diarrhée, incontinences, problèmes de peau...) La fréquence des séances doit être déterminé en accord avec le vétérinaire, en fonction du but recherché.